



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

28 octobre 2011

La pêche dans le Léman en 2010

(IVS).- La Commission consultative internationale pour la pêche dans le Léman s'est réunie à Leytron (Valais), le 13 octobre 2011, sous la présidence de la France. Elle s'est penchée sur les résultats de la pêche en 2010, qui se maintiennent globalement à un très bon niveau, avec 991 tonnes de poissons capturés, soit seulement 23 tonnes de moins qu'en 2009, année considérée comme exceptionnelle. Par contre, dans le détail par espèce, des variations assez importantes apparaissent. Ces résultats sont en relation avec le nombre de permis de pêche qui augmentent légèrement : + 2 % pour les professionnels avec 149 permis au total (grande et petite pêche), et +1,8 % pour les amateurs avec 8030 permis.

Corégones (ou féras) et perches : toujours les piliers de la pêche lémanique

Les captures de perches en 2009 étaient supérieures à celles des féras (respectivement 485 et 411 tonnes). C'est nettement l'inverse en 2010, puisque les captures de perches s'établissent à 335 tonnes et celles de féras à 542 tonnes, soit le plus gros tonnage de capture enregistré pour cette espèce dans toute l'histoire de la pêche au Léman.

Une période de prolongation de la pêche pour la féra

Considérant l'abondance de la féra et le bon succès de sa reproduction naturelle, les deux Etats ont décidé d'accorder par voie d'arrêté une prolongation exceptionnelle de 15 jours de pêche. Les experts ont considéré que le stock pouvait aisément supporter ce prélèvement supplémentaire. Ils espèrent ainsi diminuer un peu la compétition interspécifique avec l'omble et donc favoriser ce dernier.

L'omble chevalier et la truite

Si en 2009, les captures d'ombles chevalier avaient enregistré une embellie avec 24 tonnes, l'année 2010 se situe à un niveau bas, dans la moyenne des quatre années antérieures avec près de 15 tonnes. Les captures de truites enregistrent une légère baisse, mais avec 11,5 tonnes, elles se maintiennent dans la moyenne des six dernières années. Les prises de ces deux espèces semblent se stabiliser à des niveaux modestes par rapport aux décennies précédentes.



Le suivi scientifique

Le groupe de travail « recherches piscicoles » a poursuivi les suivis en cours sur l'omble chevalier et la truite. Les résultats des analyses de 2010 vont globalement dans le même sens que ceux obtenus en 2009 : pour l'omble, le recrutement est issu essentiellement du rempoissonnement et pour la truite, le recrutement provient majoritairement des affluents. Ces travaux se termineront en 2012 et feront l'objet de publications à destination des partenaires et des pêcheurs.

D'autre part, les gestionnaires de la pêche du Léman projettent de réaliser un projet novateur et inédit d'inventaire du peuplement piscicole du lac Léman en 2012. Une collection de référence sera constituée au Musée d'histoire naturelle de Berne. Elle permettra de fournir de précieuses indications sous l'angle de la diversité génétique et des teneurs en micropolluants dans les poissons.

Le brochet

Avec plus de 48 tonnes, les prises de brochets remontent au niveau de 2008, année record pour l'espèce. La pression sur cette espèce doit être maintenue pour limiter l'impact de sa prédation sur les autres espèces et plus particulièrement les salmonidés

La pêche de loisir

Les captures exceptionnelles de perches par la pêche de loisir de 2009 ne se sont pas renouvelées. L'année 2010 se situe dans le prolongement des années antérieures avec près de 79 tonnes.

La pêche professionnelle

C'est elle qui assure l'essentiel des captures de féras ; avec plus de 912 tonnes toutes espèces confondues, ses résultats sont donc parmi les meilleurs jamais enregistrés.

L'ouverture de la pêche des salmonidés est fixée au 15 janvier 2012.

Personnes de référence :

Pour la France

Daniel Hanscotte

DDT

15, rue Henry Bordeaux

F - 74998 **Annecy** cedex 9 Tél (33) 04 56 20 90 22

Fax (33) 04 56 20 90 04 daniel.hanscotte@haute-savoie.gouv.fr

Pour le canton de Vaud

Frédéric Hofmann

Service des forêts, de la faune

et de la nature

Chemin du Marquisat 1

CH - 1025 St-Sulpice Tél

(021) 557 86 31

Fax (021) 557 86 50

frederic.hofmann@vd.ch

Pour le canton de Genève

Gottlieb Dändliker

Inspecteur de la Faune

Direction générale de la Nature et du Paysage

Rue des Battoirs 7

CH- 1205 Genève Tél (022)388 55 32

Fax (022)388 55 20 gottlieb.dandliker@etat.ge.ch

Pour le canton du Valais

Regotz Jonas-Lukas

Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune

Rue de l'industrie 29

CH - 1951 Sion Tél (027) 606 70 14 ou mobile (079) 355 39 04

Fax (027) 606 70 04 jonas-lukas.regotz@admin.vs.ch